



LE BLAINVILLOIS



Juin 2013
Nouvelle édition n° 50

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Travaux du Haut des Places
- Gala des Arts Martiaux
- Fête des Parents

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

Les dossiers de demande de subventions des associations sont à remettre en Mairie avant le 30 juin 2013. Ils sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr, rubrique Vos démarches.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

L'École Municipale d'Enseignements Artistiques (EMEA), les Accueils de loisirs et périscolaires Macaron et Brimbelle, les multi-accueils Bergamote et P'tits Mousse se sont dotés, à notre initiative, de conseils d'établissements où siègent bien évidemment les représentants délégués des usagers et parents.

Les premières réunions ont déjà eu lieu au cours desquelles, après une première prise de contact entre les différentes parties - usagers, responsables pédagogiques et administratifs des structures, et élus municipaux - le fonctionnement de ces nouvelles instances et le rôle de chacun ont été précisés.

Au cours de ces réunions, l'information sur le projet pédagogique et éducatif des structures accueillant tout particulièrement des enfants et adolescents, le fonctionnement (avec qui, quand et comment), le règlement intérieur, les tarifs, les améliorations et évolutions possibles ont été librement abordés.

Chacun apporte sa contribution, sa réflexion au débat en ayant le souci de représenter l'ensemble des usagers et d'agir dans l'intérêt général. Sur ce point, la Commune mettra à la disposition des délégués le soutien logistique des services communication et administratif et les outils dont ils peuvent avoir besoin pour communiquer avec les parents et usagers.

Que ce soit au conseil d'établissement de l'EMEA ou des structures enfance et jeunesse, à la demande des délégués, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires a été largement abordé de même que la nécessaire articulation et interaction des différents projets pédagogiques et (ou) éducatifs.

Certes la mise en œuvre des nouveaux rythmes appelle encore des interrogations mais aussi une grande adhésion si l'on en juge par les inscriptions déjà enregistrées aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Aussi, aux détracteurs au premier rang desquels se trouvent les élus de l'opposition municipale qui nous interpellent sur le coût de cette nouvelle mesure, je répondrai que la **Réussite Éducative** prônée par nos différents ministères - l'Éducation Nationale, Égalité des Territoires et du Logement - Réussite Éducative - passe aussi par des moyens complémentaires qui impacteront certes le budget de fonctionnement de la Commune aussi bien en dépenses de personnel **qu'en recettes avec la participation de l'État de 50 euros par enfant à laquelle s'ajoute le financement à 75% des postes "Emplois d'Avenir" qui seront proposés à des jeunes en grande partie blainvillois.**

Comme le **Blainvillois** est d'abord un document d'information, il me semble important de préciser cette donnée et de rappeler dans le même temps, qu'il ne faut surtout pas confondre **dépenses réelles de fonctionnement avec les dépenses totales de fonctionnement qui, elles, intègrent la part d'autofinancement de 560 119 euros pour les investissements 2013.**

Bonne lecture

Le Maire,
Annie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 10 juin à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 12 et 26 juin. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Voyage des Anciens

Mercredi 19 juin, rendez vous à 6h45 aux 3 points habituels : Mairie, MFC et place du 18 mars (HDP).

Plan canicule

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées impose aux communes le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile. Aussi, si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.

Blainville en Musique

Afin de permettre aux personnes âgées d'assister au concert de Future Légende organisé le vendredi 21 juin à 20h30 à la MFC, le CCAS met en place un service de transport gratuit par minibus. Les inscriptions seront prises les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h ou les mercredis de 9h à 12h sur place ou au 03 83 75 50 32.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 5 juin. Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

La vie commerçante

Un nouveau magasin s'ouvre NATURE PLUS ANIMAUX

1 rue de la Justice 03 83 42 86 97 (près de la clinique vétérinaire).

Tous produits pour les animaux de compagnie et chevaux, décoration, jardinage et gardiennage de chats.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive

> tout le mois de juin : exposition

Venez admirer les créations réalisées lors du concours "Crée ton lapin de Pâques préféré" en avril.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'arriver à Blainville-sur-l'Eau ? Vous souhaitez mieux connaître la Commune ? Les élus vous donnent rendez-vous samedi 7 septembre pour un petit déjeuner où les différents services municipaux vous seront présentés, dans une ambiance conviviale. Pour participer à cette rencontre, inscrivez-vous en Mairie, ou écrivez-nous sur mairie@blainvillesurleau.fr.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 8 - 13h30 MFC. Circuit : Rosières aux Salines (Le Prieuré) 14 km (3h30)

Samedi 15 - 13h30 MFC. Circuit : Blainville Ferme St Antoine 12 km (3h00)

Samedi 29 - 13h30 MFC. Circuit : Flin 12 km (3h00).

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

Jeudis 6 et 27 dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage, animés le 6 juin par l'orchestre Eric SCHMITT et par l'orchestre Jean-Claude DANIEL le 27 juin. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62.

Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Vendredi 7 juin à 20h30 - Spectacle de danse

du groupe "Expression Danse". Entrée 4 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedis 8 et 29 juin à 20h30 - Galas de danse

proposés par le groupe Orage de l'AMFC. Maison des Fêtes et de la Culture.

Renseignements 06 81 36 80 91.

Samedi 15 juin à 19h00 - Spectacle de danse

du CE des Cheminots. Entrée gratuite. Maison des Fêtes et de la Culture.

Renseignements 03 83 75 71 54.

Mercredi 26 juin de 10h00 à 11h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive.

Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.



ANNIVERSAIRE

Centre de secours

Le Centre de Secours de Blainville-Damelevi  res c  l  bre cette ann  e ses 20 ans.    cette occasion, une journ  e portes ouvertes est organis  e le samedi 15 juin 2013. Au programme, des d  monstrations de 14h00    17h00, et    18h00, une c  r  monie officielle de c  l  bration. Venez nombreux pour saluer, ou d  couvrir, nos pompiers.

TRAVAUX

Haut des Places

Depuis le 13 mai, les engins de chantier ont pris possession du Haut des Places pour la rénovation totale d'un kilomètre de route. Il ne s'agit pas ici uniquement de remplacer un revêtement, mais bien d'une rénovation complète des équipements de voiries, des installations électriques, de l'eau (assainissement et eau potable), de création de stationnement et de signalisation, tout cela sur l'allée des Pins, la rue de la Chapelle, et sur une partie de l'avenue le Nid, de la rue du Rendez-Vous et de l'allée des Lilas, jusqu'à l'intersection du chemin de Mortaménil.

Lors de la dernière réunion publique qui a eu lieu le mardi 7 mai et qui a mobilisé de nombreux habitants du quartier, les élus et le représentant du maître d'œuvre ont présenté l'intégralité des futures installations.

L'accent est mis sur l'embellissement, mais plus encore sur la sécurité avec de nouveaux principes de circulation :

- mise en place de chicanes et d'un plateau destinés à ralentir la vitesse des voitures et des deux roues, qui peuvent parfois mettre en danger les enfants et parents aux abords des écoles,
- plusieurs rues en sens unique,
- nouveaux éclairages publics.

En sous-sol, la collaboration avec ERDF, le SDE (Syndicat Départemental de l'Électricité) et le SIE permet de revoir les passages de réseaux secs et humides. Avec l'enfouissement de la ligne 20 000V et le changement des tuyaux d'assainissement et de distribution d'eau potable, le quartier fait peau neuve, sur et sous la terre.

L'importance de tous ces aménagements implique des délais conséquents. Si les entreprises ont démarré les tranchées (travaux sur l'éclairage et l'assainissement), l'ensemble s'étalera jusqu'en octobre, date à laquelle le secteur aura changé de visage.



Au travers de ces travaux, la volonté est de poursuivre les rénovations de voiries commencées rue de Gerbéviller, RD1, tout en associant une démarche de sécurité et d'amélioration des réseaux.

Ces travaux estimés à près d'un million d'euros pour la Commune seront financés certes pour partie par l'emprunt mais aussi par un **autofinancement** inscrit au chapitre "virement de la section de fonctionnement vers l'investissement" pour **560 119 euros** (voir sur le Blainvillois de mai, la présentation des budgets de fonctionnement et d'investissement).

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ENCORE UN BUDGET EN TROMPE L'ŒIL !

Dans le dernier bulletin, Madame le Maire affirmait sa volonté de «contenir au maximum les dépenses de fonctionnement et de poursuivre un programme d'investissements ambitieux»

Or, Les chiffres du budget montrent une réalité différente. Cette année il est prévu une **augmentation des dépenses de fonctionnement de 27%**, dont 12.8% de charges en personnel, soit plus de 205000 euros. **L'escalade continue ! Elle risque même de s'aggraver** avec le recrutement de personnel prévu dans le cadre des changements des rythmes scolaires que Mme le maire a décidé de mettre en place dès cette année, **sans avoir eu le temps d'en évaluer précisément le coût.**

Quant à l'investissement, il n'a été réalisé qu'à 9% en 2012 ! **Oui, le programme est toujours ambitieux, mais uniquement dans les mots et sur le papier !** La réalité est tout autre : depuis quatre ans, les investissements n'ont été réalisés, au mieux, qu'à hauteur de 50% de ce qui était prévu.

Des travaux vous sont annoncés puis reportés sur les années suivantes, voire abandonnés. Est-ce cela un budget sincère ?

Ne parlons que de **l'éclairage public pour lequel rien n'a été fait en 4 ans**, bien que le rapport de gendarmerie, pourtant si bien suivi pour la vidéosurveillance, préconise d'y apporter un soin tout particulier. **A Blainville on préfère surveiller plutôt qu'éclairer...** On peut comprendre qu'il y ait des décalages et qu'il faille "une réelle coordination des travaux avec les différents partenaires" mais à ce point là !

Ne vous laissez pas tromper : entre ce qui est prévu et ce qui est fait, il y a un gouffre ! Le bilan est simplement catastrophique.

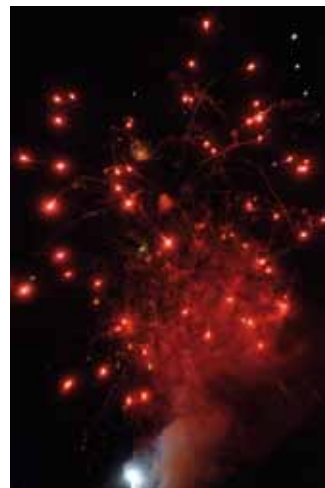
Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

COMITE DES FETES

Un mois de juin chargé

Pour le Comité des Fêtes, le mois de juin va débiter par la participation active au Festival Blainville en Musique. Samedi 22 juin, de 16h00 à 19h00, divers groupes et chanteurs se produiront en extérieur, à l'angle de la rue de la Filature et de la rue du Moulin. Il s'agit d'une scène ouverte, vous pouvez vous adresser au Comité au 06 28 49 83 19, ou vous inscrire sur comitedesfetes@blainvillesurleau.fr, si vous souhaitez vous produire en public.

Le mois se terminera par les Feux de Saint-Jean qui auront lieu samedi 29 juin sur la Carrière du Haut des Places (qui sera remise en état pour l'occasion). Jeux, animations musicales, majorettes, le programme est toujours en train de s'étoffer, mais la soirée sera enflammée !!! Rendez-vous pour les jeunes à 18h00 !!



ARTS MARTIAUX

Gala

Le club d'Aïkido de Blainville Damelevières organise cette année encore son désormais traditionnel gala des arts martiaux. Après la coupe de sabre, le tir à l'arc japonais et autres Kung Fu, c'est au tour de la canne de combat de tenir la vedette.

Cette soirée du 8 juin mettra en haleine les spectateurs avec deux démonstrations de chacun des clubs invités.

L'Aïkido, le Judo, le Karaté, Ju Jitsu, baton et canne feront la preuve de leurs qualités techniques et de leur maîtrise devant un public que les organisateurs espèrent aussi nombreux que les années précédentes.

Une buvette et petite restauration seront proposées et les professeurs des différentes disciplines répondront aux questions des amateurs et des futurs pratiquants.

Rendez vous à la salle des sports du Haut des Places à partir de 20h00.

GALA des
ARTS MARTIAUX
Samedi 8 Juin
20h00
AÏKIDO
CANNE DE COMBAT
JUDO
JU-JITSU
KARATÉ
RESTAURATION
BUVETTE
ENTRÉE LIBRE
Salle des sports du Haut des Places
BLAINVILLE-SUR-L'EAU

ECOLE

Fête des Parents

L'école maternelle du Haut des Places a organisé vendredi 24 mai sa fête des parents. Les trois classes ont présenté un spectacle monté sous forme de petites scénettes, racontées, jouées, chantées, ou mimées. Le tout respectait le projet d'école, à savoir apprendre les premiers secours.

Les nombreux parents présents ont pu apprécier les connaissances des enfants en matière de prévention et de réaction devant un accident ou un danger. Tout ceci s'est fait évidemment de façon ludique et festive, en musique et parfois en dansant.

Après le spectacle, les parents étaient invités à partager un copieux goûter et à découvrir la grande exposition d'objets fabriqués par les enfants, toujours sur le même thème. Et comme le soleil s'était invité, ce fut vraiment une très belle fête.

